

Étaient présents : Muriel BATAILLE, Anita BENIER, Annick BUISSON, Edith CHARDON, Laurence CHEVOLOT, Gérard CORGNAC, Frédéric CUILLERIER, Marie-Paule DUMINIL, Jean-Pierre DURAND, Patrick ECHEGUT, Dominique LORCET, Jacques MESAS, Elisabeth MANCHEC et Astrid REYT.

Étaient excusés : Thierry BRACQUEMONT, Bernard ESPUGNA, Bertrand HAUCHECORNE, Florence NAIZOT, Sébastien ROJO et Bruno VIVIER.

Ordre du jour :

1. Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) : demandes de subvention ;
2. Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) ;
3. COT ENR : contours de la nouvelle candidature ;
4. Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) ;
5. Contrat local de santé ;
6. Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ;
7. Projet biodiversité ;
8. Actualité des projets : programme Leader, alimentation, collectif climat, LIFE « ensemble pour le climat »
9. Questions diverses.

1. CRST : dossiers de demande de subvention

M. le Président présente les projets suivants :

Axe	Mesure	Projet	Porteur	Dépense éligible	Tx	Subvention
A	5	Création d'un élevage de volaille, d'un abattoir et d'un local de vente direct	Thierry MATHIEU (Cercottes)	51 427 €	25%	12 800 €

L'autre demande concerne le dispositif A VOS ID investissement où l'association l'Embouchure (Baule) souhaite créer une infrastructure adaptée et cohérente permettant l'orchestration de toutes les activités des associations culturelles locales. Ce projet sollicite 25 000 € mais il semble exister une impossibilité au niveau régional.

Mme Reyt émet un doute sur la possibilité de financer le projet porté par l'Embouchure via le dispositif A VOS ID.

Le Bureau se montre favorable à ces deux demandes de financement et rappelle la nécessité d'informer les agriculteurs en vente directe de l'existence de l'outil « approlocal.fr », outil permettant d'approvisionner en partie la restauration collective.

2. Contrat de relance et de transition écologique (CRTE)

M. Cuillerier rappelle qu'il n'y aura pas de financement sur le CRTE en 2021. Cependant, Il évoque la possibilité de bénéficier d'un reliquat de crédits d'ici à la fin 2021.

M. Le Président constate que le travail réalisé pour formaliser le CRTE sera bénéfique pour la préparation du prochain CRST.

3. Contrat d'Objectif Territorial pour les énergies renouvelables thermiques

M. Cuillerier propose aux élus de poursuivre l'engagement du territoire dans la mise en œuvre du « Contrat d'Objectif Territorial pour les Energies Renouvelables Thermiques » (dit COT ENR 2.0) avec le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne et la Communauté de Communes des Portes de Sologne. Cette candidature sera portée par le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne.

Le Bureau constate que le risque financier est nul et que l'outil COT ENR peut aider au montage de certains projets du territoire. En ce sens, il se montre favorable au renouvellement d'une candidature ainsi qu'au financement d'un poste de chargé de mission multi énergie renouvelable à l'échelle du Loiret, en lien avec les trois COT ENR du Loiret : le COT Est-Loiret (regroupant le Pays du Giennois et le PETR Montargois-en-Gâtinais), le COT du PETR Beauce-Gâtinais-en-Pithiverais et le COT des Territoires Ruraux de l'Orléanais.

4. Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE)

Tristan Prévost informe que la phase 1 « diagnostic » est en cours de finalisation. Il sera présenté lors du comité de pilotage du 6 juillet 2021.

5. Contrat local de santé

M. le Président invite les membres du Bureau à contacter Farah Lhacheq pour évoquer avec elle leurs projets de santé. Il informe que les Présidents des trois territoires en charge du CLS se sont accordé pour centrer les missions de Mme Lhacheq autour de l'accompagnement des projets de santé et des actions de prévention. Un point sera réalisé en octobre.

M. Cognac observe qu'un projet de santé nécessite du temps pour arriver à maturation. Il constate que le réseau est très important pour permettre la venue de nouveaux professionnels de santé.

6. Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

M. le Président rappelle que TOPOS, l'agence d'urbanisme de l'Orléanais, a défini une méthode permettant de définir la tache urbaine à l'échelle des 48 communes. Ce travail sera repris par le bureau d'études Pivadis pour appliquer cette méthode sur l'ensemble du territoire.

7. Biodiversité

M. le Président rappelle le Pays va mettre en place un festival de biodiversité sur au moins trois communes. Cela s'inscrit dans une stratégie globale en faveur de la biodiversité.

8. Projets : Leader, alimentation, collectif climat, LIFE « ensemble pour le climat »

☐ Programme Leader

Mme Baron informe que le Comité de programmation du 15 juin 2021 a validé 8 projets :

- Pays Loire Beauce : étude de préfiguration d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique,
- Pays Loire Beauce : festival itinérant biodiversité et art 2021-2023 (audiovisuel),
- Fous de Bassan : festival itinérant biodiversité et art 2022-2023 (arts vivants),
- Pays Loire Beauce : mise en œuvre de la stratégie biodiversité,
- Pays Loire Beauce : animation et fonctionnement GAL 2021,
- Comité Régional d'Equitation Centre-Val de Loire : route européenne d'Artagnan,
- Racines du Pays Loire Beauce -I2PLB,
- Mareau-aux-Prés : animation foncière des bords de Loire.

❑ Alimentation

M. Prévost informe qu'une visite de l'exploitation EARL des Varennes au Bardon s'est tenue le 16 juin pour présenter les infrastructures et activités de l'agriculteur aux cuisiniers du territoire. Par ailleurs, il précise que le livret de recettes est en cours d'élaboration. Enfin, M. Prévost informe qu'un forum d'échanges entre les agriculteurs et les cuisiniers de l'Orléanais est envisagé le 6 octobre (provisoire).

❑ Collectif Climat

M. Prévost rappelle que le Collectif climat s'est réuni le 10 juin à Sougy en présence de 17 participants. Plusieurs intervenants ont animé les échanges : ACCORT Paille, Envirobat Centre, Fibois Centre et Nathan Graignon. Une visite du chantier de l'hôtel communautaire de la CCBL a eu lieu en présence de l'architecte (M. Bridet) et le directeur des services techniques (M. SALA)

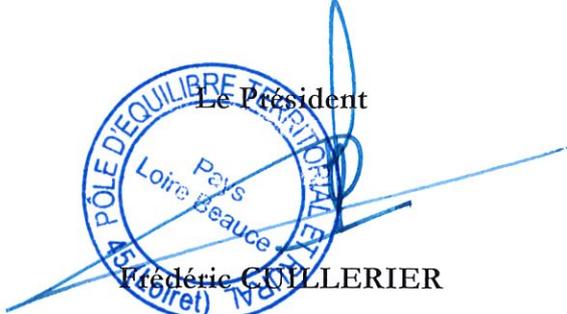
Mme Manchec propose que le nom de « collectif climat » soit modifié car il peut apparaître comme trop vindicatif. Le Bureau se montre favorable à ce changement ; lequel nécessitera de modifier le règlement intérieur du Pays.

9. Questions diverses.

❑ Projet de convention Département du Loiret – PETR Pays Loire Beauce

M. Cuillerier informe que le Département du Loiret souhaite soutenir l'action des PETR. Pour cela, une convention « de réciprocité » dotée de 5 000 € sera mise en place entre le Département et les PETR et permettra de soutenir des projets s'inscrivant dans les objectifs du Département :

- La transition écologique et la lutte contre le changement climatique incarnées dans la feuille de route « Loiret Planète en tête » ;
- Le développement de solutions de mobilité solidaires favorisant l'insertion sociale et professionnelles des personnes en construction de leur trajectoire de vie ;
- Le développement de l'alimentation de proximité traduite dans « Mangeons Loiret », le Plan alimentaire territorial départemental labellisé ;
- La préservation des espaces naturels sensibles ;
- L'amélioration de la santé, notamment grâce des actions de prévention auprès de publics fragiles ;
- L'implantation de Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) en participant à l'émergence des besoins locaux, à la recherche de lieux d'implantation, au développement et au maintien du modèle économique par le passage de marchés avec les opérateurs ;
- La lutte contre la précarité énergétique des habitants par la massification des opérations de rénovations énergétiques des logements.

Le Président

Frédéric CUYLLERIER

